

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**
Comité syndical du 9 février 2023

Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 18• Qui ont pris part à la délibération : 17	L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Occitanie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Lacaune.
Date de convocation : 2 février 2023	Etaient présents : <ul style="list-style-type: none">- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, François BONO, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Françoise PONS et Alain RICARD- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL et Daniel VIDAL Absents excusés : Brigitte PAILHE-FERNANDEZ Anne-Lise SAUTEREL a été désignée secrétaire.

[Délibération N° 2023-7 – Délégués à l'Assemblée des Territoires et au Parlement de la Montagne](#)

Monsieur le Président indique qu'il convient de désigner deux représentants à l'Assemblée des Territoires, dont un sera également le représentant au Parlement de la Montagne.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- Christine BERNOT, Membre de l'Assemblée des Territoires
- Francis CROS, Membre de l'Assemblée des Territoires et du Parlement de la Montagne

Pour représenter le territoire du Contrat Territorial d'Occitanie (CTO) des Hautes Terres d'Occitanie (CCMLMHL, CCSVP et CCTMN).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 9 février 2023.

Le président,
Jean-Marie FABRE.

